

La Petite Tunisie

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Haut les cœurs !

Qui n'a encore présentes à la mémoire les heures inoubliables de la mobilisation et cette phrase émouvante du Président de la République : « Haut les cœurs et Vive la France ! ».

Ce furent des heures vraiment grandioses. Ah, certes, les cœurs s'étaient tous élevés à la hauteur de la situation. Mais il y a de cela bientôt un an.

On s'est peu à peu habitué à cette existence provisoire : la vie tendue au début vers la seule chose qui semblait importante, le succès des opérations militaires, a peu à peu repris sa physionomie ordinaire dans l'intérieur du pays. Les communiqués officiels lus d'abord avec fièvre, l'ont été ensuite avec moins d'appréhension, avec moins de passion aussi, sans doute parce qu'ils semblaient à la longue d'un intérêt moins saisissant. Au début, on s'arrachait les journaux, on les achetait tous avec l'espoir de trouver dans quelques-uns plus de détails ou des dépêches sensationnelles que n'auraient point publié les autres.

Maintenant, la lecture des communiqués est attendue avec plus de calme. On sait à l'avance qu'ils ne seront ni très bons ni très mauvais, qu'ils ne contiendront pas l'annonce de progrès sensationnels. Quelquefois même l'exclamation : « Comme c'est long ! » se fait entendre. On n'est pas inquiet, on a bon espoir, mais on s'impatiente.

Cet état de certains esprits est fort compréhensible. Le public est simpliste : il a de la guerre moderne une conception erronée et qui ne correspond plus à la tactique, à la stratégie actuelles. L'éducation des masses est à refaire complètement sous ce rapport : « Nous n'avancions pas », disent-elles. Cela signifie dans leur esprit que les Allemands sont plus forts que nous et que nous sommes impuissants à reconquérir les départements envahis, la Belgique tombée sous la domination des violateurs du pacte de neutralité. Une certaine fraction de l'opinion ne comprend la guerre que de cette façon ; pour elle, c'est une lutte ayant pour but de conquérir des territoires ; comme la conquête se fait attendre, ils se montrent découragés, ils prétendent que jamais cette conquête n'aura lieu. Ce sont les pessimistes, ils ont l'oreille à l'affût des mauvaises nouvelles, ils en apprennent toujours et ils les propagent avec une étonnante insistance.

Il importe de réagir nettement contre ces fâcheuses tendances de certains ; il faut être, chacun dans sa sphère, des professeurs d'optimisme. Le mot d'ordre est : **TOUT VA BIEN**. Et réellement, il en est ainsi ; le grand Etat-major a, tout autant que nous, l'ardent désir de pousser en avant notre vaillante armée, la lutte quotidienne en est la preuve. Mais le premier objectif d'un belligérant doit être moins la conquête ou la reprise d'un territoire, que l'anéantissement des forces de l'adversaire. C'est là, en définitive, le but principal de la guerre, parce qu'une fois l'ennemi appauvri, déseigné, la conquête des points géographiques que l'on a en vue deviendrait facile et décisive.

L'Allemagne, pour des raisons politiques, pour impressionner les neutres et pour relever le moral de sa population, a adopté une autre tactique. Elle fait exterminer ses masses énormes de troupes en des offensives gigantesques ayant pour but d'occuper des territoires, de les soumettre au régime de la terreur et des réquisitions. Parfois, devant ces poussées formidables, l'adversaire est contraint au recul, mais s'il accomplit sa retraite en bon ordre, s'il ne se laisse envelopper nulle part, son armée reste aussi complètement organisée qu'avant l'action : les réserves comblent les vides et l'Allemagne se retrouve bientôt en présence d'un ennemi aussi redoutable ; elle n'a donc rien à gagner de définitif, et lorsque le moment redevient propice, le vaincu de la veille se transforme en vainqueur. Ainsi en a-t-il été pour les Russes qui reprennent maintenant énergiquement l'offensive.

Sur notre front, la tactique de nos généraux est d'user l'armée germanique, tout en sacrifiant le moins de troupes possible. Joffre est un « épargneur » d'hommes en même temps qu'un tacticien avisé. Les Allemands font mine de revenir en masses contre nous. Ils ont tenté ces jours derniers de se refaire, par l'Argonne, un chemin sur Paris, en commençant à investir Verdun. Ils ont échoué. Les voici qui, maintenant, préparent une nouvelle offensive sur l'Yser. Ils seront repoussés de même. Cependant, à force de se cabrer de tous les côtés, ils s'épuisent en efforts stériles, puisque le cercle de fer qui les entoure reste invariablement le même qu'au début de la guerre. L'heure est proche où l'Allemagne ne pourra plus opposer à nos forces alliées les forces analogues, et dès que ce moment-là sera venu, nous pourrons, à coup sûr, la chasser de France, de Belgique et d'Alsace-Lorraine, tandis que les Russes reprendront la Galicie et la Pologne.

Les indices de l'affaiblissement de l'empire du kaiser sont manifestes. Voici la Hamburg-Amerika-Line qui vient de faire une déclaration de banqueroute ; d'autre part, on apprend que la Suède cesse tous rapports commerciaux avec la Bohême qui ne peut plus la payer en or ; enfin, on sait que, depuis quelques jours, le gouvernement impérial a dû suspendre le paiement des pensions civiles. Pendant ce temps, la grande colonie allemande du sud-ouest africain tombait au pouvoir des Anglais. Chaque jour qui passe affaiblit notre ennemie. Elle demandera grâce plus tôt que nous ne le pensons. Ne nous inquiétons donc pas, les maux dont nous souffrons sont inhérents à l'état de guerre. Sachons les accepter avec stoïcisme. Haut les cœurs et vive la France !

Georges ROCHER.

Billet de la Semaine

Garde à Vous !

Ce n'est pas un cri d'alarme que nous poussons aujourd'hui pour appeler l'attention de nos dirigeants, c'est un simple cri de sentinelle vigilante, un garde-à-vous, espérant qu'il sera entendu en haut lieu.

L'Administration tunisienne, d'abord dans le but très louable et patriotique et ensuite dans celui de faire rentrer un peu d'argent dans le pays, a autorisé l'exportation d'un chiffre important de quintaux de blé, orge et avoine.

Nous nous inclinons devant les motifs qui ont dicté la décision de la haute administration, elle ne saurait être qu'approuvée. Car nous espérons bien qu'en autorisant l'exportation d'un stock important de céréales, le Gouvernement avait en mains les relevés exacts de la récolte permettant d'établir les stocks disponibles.

Il sait quelles difficultés il a eu à surmonter pour assurer le ravitaillement de la population, aussi ne faudrait-il pas recommencer l'épreuve dont la population fait en somme les frais.

Au fur et à mesure que la guerre se prolonge, les temps deviennent de plus en plus durs au pauvre peuple, car chacun restreint ses dépenses au strict minima, même les fonctionnaires qui pourraient continuer à vivre comme en temps de paix, économisent et ne se livrent à aucune dépense superflue, c'est dire que le peuple de Tunis a besoin, pour traverser la crise actuelle, de pouvoir vivre le meilleur marché possible.

En est-il ainsi ? Les colonnes de journaux sont remplies de trop de doléances sur les affameurs pour l'affirmer, il ne faudrait donc pas que, pour favoriser indirectement la spéculation, nous patissions, alors qu'à côté ou même en France, l'existence, à part certains grands centres, est normale et les prix presque les mêmes qu'en temps ordinaire. En Algérie, le pain de ménage se vend aujourd'hui presque partout trente-cinq centimes le kilo pesé, ce prix n'est dépassé que de deux centimes et demi, soit 0.375 dans presque toute la France. Et ici, lieu de production, nous le payons quarante-cinq centimes, soit dix centimes de plus qu'en Algérie et sept centimes et demi qu'en France !

Est-il logique, est-il admissible que nous, pays de production, nous soyons réduits à payer le pain plus cher que chez nos voisins ou dans la Métropole ? Si on a jugé que la Tunisie devait supporter cette charge de guerre, nous nous inclinons très patriotiquement ; dans le cas contraire, nous demandons qu'on prenne des mesures pour que cela change et surtout qu'on n'oublie pas de conserver un stock qui permette d'arriver à la prochaine récolte.

LE SEMAINIER

NOS ÉCHOS

Le B.-G.
Le réseau algérien du Bône-Guelma ayant été racheté par l'Algérie et incorporé à celui de l'ancien Est-Algérien, le Conseil d'administration du Bône-Guelma songerait, paraît-il, à s'appeler « Compagnie des Chemins de fer tunisiens du Nord ». Pourquoi du Nord, et pas Compagnie des Chemins de fer tunisiens tout court, ou encore Cie des Chemins de fer Nord-tunisien, ce qui n'est guère exact, puisque l'extrême pointe Henchir-Souatir n'est pas au Nord de la Tunisie, que nous sachions, ni Sfax non plus.

Le titre de « Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma & Prolongements »

rappelle trop de souvenirs chers au cœur des Français pour ne pas ajouter « ancien Bône-Guelma & prolongements », afin que le souvenir se perpétue.

Ohé ! les Monopoles !

Après plus d'un an de guerre, on peut encore lire sur des paquets de cigarettes « Tabac Boussetta hongrois », de même que sur d'autres paquets s'étale la mention de « Fournisseur de l'empereur Guillaume et des régies tunisienne et autrichienne ».

Combien faudra-t-il d'années pour faire disparaître ces inscriptions ?

Banque

Cette question est une des plus importantes. La timidité des capitaux français à favoriser le Commerce et l'Industrie, entretenue par les dirigeants du monde financier, est classique.

Depuis plus de trente ans, nos disponibilités n'ont cessé de passer à l'étranger sous forme de fonds d'Etats ou d'entreprises austro-allemandes ou turques.

Un exemple typique est fourni à la Ligue Nationale Française de Défense Industrielle et Commerciale par un de ses adhérents, à qui, dans un portefeuille moyen, une de nos plus grandes banques faisait transformer, à la veille des hostilités, 50.000 fr. d'actions du *Gas Lebon en Caisse de Budapesth et Pêcheries turques* !

Tandis que les épargnants étaient orientés vers les placements avantageux (?) de cette sorte, le Commerce et l'Industrie français ne pouvaient se procurer aucun crédit, même auprès des établissements dits de crédit.

Ce sont là des errements qui, de toute nécessité, doivent disparaître. Nous nous y emploierons.

Capitaine à 23 ans

Encore un enfant du Midi, de Salon, dont la guerre a fait un héros. Celui-ci a gagné l'épaulette d'officier sur les champs de bataille et le troisième galon vient de lui être accordé après de brillants exploits qui lui ont valu, en outre, une citation à l'ordre de la division.

L'*Officiel* du 25 juillet relate, en effet, que le lieutenant Jean Conte-Devolvx a été promu au grade de capitaine, à dater du 15 juillet, et passe du 141^e de ligne au 55^e régiment.

M. Jean Conte-Devolvx est parti comme simple soldat au début de la guerre et le voici capitaine après avoir successivement conquis tous ses grades par sa bravoure et son énergie devant l'ennemi. Il n'a que 23 ans. C'est certainement un des plus jeunes capitaines de l'armée française.

Il y a un autre capitaine plus jeune, qui a obtenu son troisième galon à 22 ans et demi : c'est le fils, si nous ne nous trompons, d'un notaire de Miribel (Ain), près de Lyon, mais le jeune officier d'artillerie sortait de Polytechnique et n'a pas franchi tous les grades comme le héros de Salon.

Caveant consules !

Les journaux suisses publient depuis quelques semaines des annonces qui en disent long malgré leur brièveté.

Nous en reproduisons une textuellement, prise dans le tas, pour l'édification de qui de droit :

« **MÉTAUX, cuivre et laiton en tringles, en planches, en fil, déchets de planches cuivre et laiton, bronze phosphoreux, aluminium en planches, sont achetés à des prix très hauts. Faire offres détaillées avec prix à Case postale 12227, Saint-François, Lausanne.** 7044 ».

Les cantons de Bâle, de Zurich, Schaffouse, Berne, et les dix-sept autres de la Confédération sont également avisés et les offres sont reçues avec plaisir dans toutes les grandes villes.

L'Allemagne manque tellement de cuivre que ses agents ramassent notre monnaie partout où elle peut s'en procurer.

Une grosse maison boche de Genève, la firme Gwoch et Greiff a été accusée de se livrer à cet accaparement, mais elle s'en est défendue, car ses intérêts étaient fortement menacés, le canton de Genève, comme toute la Suisse romande, était franchement francophile, dans la zone des accusations du même genre ont été lancées, mais les mesures immédiatement prises ont empêché toute sortie de notre monnaie de billon.

Pour les ouvriers des confections militaires

M. Joseph Thierry, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance, s'est préoccupé de garantir le salaire des ouvrières et ouvriers employés aux confections militaires, non seulement à l'atelier, mais encore à domicile. A cet effet, il a prescrit que tous les marchés de confections à passer à l'avenir comporteraient des bordereaux de salai-

res pour l'élaboration desquels les fonctionnaires de l'intendance se concerteraient avec les fonctionnaires de l'inspection du travail.

Pour permettre aux ouvriers et ouvrières travaillant en atelier de prendre connaissance des tarifs de salaires, ceux-ci seront affichés dans les ateliers mêmes.

Pour que les ouvriers travaillant à domicile en puissent avoir connaissance, ces tarifs seront affichés à la fois dans les lieux où l'ouvrier reçoit le travail de l'entrepreneur et à la mairie du domicile des ouvriers.

L'intendance permettra ainsi aux intéressés de connaître les tarifs, et les inspecteurs du travail seront à même de surveiller efficacement l'application des bordereaux.

Les responsabilités des C^{ies} de chemins de fer

Des doutes se sont élevés sur la question de savoir dans quels délais, par application de l'art. 7 de l'arrêté interministériel du 31 mars 1915 sur la responsabilité des administrations de chemins de fer en matière de transports commerciaux, devaient être formulées les réclamations en cas de perte totale de la marchandise. Il a été admis par les administrations de chemins de fer intéressées que ces réclamations pouvaient être valablement formulées dès l'expiration des délais de livraison fixés à l'art. 7 dudit arrêté.

Le public dispose donc, pour présenter ses réclamations, du délai de trente jours commençant à courir à partir de l'expiration des délais de livraison, pendant lesquels la marchandise n'est pas considérée comme perdue, et du délai de trois jours prévu à l'art. 7 de l'arrêté susvisé.

Toute réclamation, formulée dans les formes prévues audit art. 7 et dans le délai ci-dessus (30 jours plus 3 jours) pour perte ou retard, équivalra à une réclamation pour perte totale si la marchandise n'est pas retrouvée et livrée au destinataire dans les 30 jours qui suivent l'expiration des délais de livraison.

Les justes doléances de l'industrie hôtelière

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Le *Monde Industriel et Commercial* dans son numéro de mai, a parlé du livre très documenté de M. Alphonse Meillon, sur l'industrie hôtelière. Plus que jamais, les questions étudiées avec une rare compétence dans son travail, sont aujourd'hui d'actualité pressante. On nous permettra donc d'examiner, à notre tour, certaines d'entre elles. Et c'est en Suisse que nous nous transporterons tout d'abord.

L'envahissement de l'hôtellerie par l'élément allemand ne fut nulle part, avant la guerre, plus intense — et plus méthodique — que dans la Suisse romande. La plupart des hôtels, des grands restaurants, des pensions de famille y sont dirigés, dans les places thermales et climatiques, par des Boches, qui en sont ou les propriétaires ou les gérants intéressés. Un certain nombre d'entre eux sont naturalisés Suisses. A ce propos, une communication qui nous arrive de Genève nous signale un fait très significatif. Ces Boches, propriétaires ou gérants d'hôtels, étaient jeunes et partant mobilisables ; au début des hostilités, ils ont quitté la Suisse, appelés sans doute sous les armes ; mais, peu à peu, ils y sont revenus ; à l'heure actuelle, il n'en manque pas un. Dame ! les affaires sont les affaires : le gouvernement de Guillaume ne l'oublie pas, ne l'oublie jamais !

Veut-on quelques détails ? Il est facile d'en fournir.

Un journal de Lyon vient justement de publier la liste suivante, sur laquelle nous ne saurions trop appeler l'attention publique. De son enquête, il résulte que, pour la seule ville de Genève, on compte 21 hôtels austro-allemands et une quantité plus grande encore de pensions de familles :

Hôtel d'Angleterre, quai du Mont-Blanc : A. Reichert, Allemand naturalisé Suisse ;

Hôtel Beau-Séjour, avenue de Beau-séjour : S. A., directeur, Allemand ;

Hôtel Beau-Rivage, rue Adhémar-Fabri : Meyer, Allemand naturalisé Suisse ;

Hôtel Bellevue, quai du Léman : Eisenhofer & fils, Autrichiens naturalisés Suisses ;
 Hôtel de l'Écu, place du Rhône, 2 : Haake frères, Allemands naturalisés Suisses ;
 Hôtel National, quai du Léman : Hotop, directeur, Allemand naturalisé Suisse ;
 Hôtel Métropole, Grand-Quai : Hunt directeur, Allemand naturalisé Suisse ;
 Hôtel de la Paix, quai du Mont-Blanc : Wberdir, Allemand naturalisé Suisse ;
 Hôtel Richemont, rue Adhémar-Fabri : Armslder, Allemand naturalisé Suisse ;
 Hôtel du Lac : Edouard Deyle, place Logemalle, Allemand naturalisé Suisse ;
 Hôtel du Nord et du Mont-Blanc : Bochatay, rue du Rhône, Allemand naturalisé Suisse ;
 Hôtel de la Poste-Dame, place de Hollande : Seiler, Allemand naturalisé Suisse ;
 Hôtel de Bourgogne, boulevard James-Fazy : A. W., Allemand naturalisé Suisse depuis fin décembre 1914 ;
 Hôtel Bristol, rue du Mont-Blanc : Leppin-Kreutzer, Allemand ;
 Hôtel Central : rue des Alpes : Dolinski-Studer, Allemand ;
 Hôtel de Genève, rue du Mont-Blanc : Eninger, Allemand ;
 Hôtel de Strasbourg, rue Pradier, Wurzler, Allemand ;
 Touring-Palace, place Longuemalle : Riechelsen & Co, Allemands ;
 Hôtel Lyonnais, rue des Alpes : Anders, Allemand ;
 Hôtel Suisse, rue du Mont-Blanc : Driestmann, Allemand ;
 Hôtel de Londres, boulevard James-Fazy : Walz, Allemand.

(à suivre).

Au Camp des Prisonniers Français
 A Lechfeld, on va toujours voir les prisonniers français comme on irait visiter un village soudanais. Je me suis joint à un groupe qui s'y rendait et, au bout d'une demi-heure de voyage, le train qui nous transportait s'arrêta non loin d'un immense champ de manœuvres. Bordant le champ,

des auberges en planches ; plus loin, quelques villas d'un style douteux, bâties sans doute à l'intention des officiers boches dont les troupes manœuvraient au Lechfeld. Dans le fond on distinguait un amas de tentes et de baraquements : c'était là le camp des prisonniers français.
 Comme nous entrions dans une *gasthaus*, j'aperçus un caporal du 40^e de ligne, porteur du brassard de la Croix-Rouge. Le soldat circulait seul sans qu'on prit à peine garde à lui. Dans une épicerie, il acheta du tabac et repartit dans la direction du camp. Cette quasi-liberté chez un prisonnier m'étonna. Ma visite au camp devait m'étonner plus encore. Je m'étais imaginé des murs d'aspect sombre ou tout au moins des barrières de fils de fer, derrière lesquelles étaient parqués des prisonniers hâves, à la barbe inculte. Je m'étais représenté une foule mauvaise examinant nos soldats comme des bêtes, les insultant peut-être.
 Je me trouvais dans un camp, limité par un simple fossé. Des petites rues propres, bordées de cailloux blancs, menaient le long des baraques. N'eussent été les inscriptions qui se lisaient à chaque carrefour : *Erste compagnie*, *zweite compagnie*, et les deux sentinelles prussiennes qui montaient la garde à l'entrée, je me serais cru dans un camp de manœuvres français. Les prisonniers allaient, venaient, vaquant à des besognes ménagères, les uns rapiécant leur capote, d'autres lavant leur linge. Un petit groupe assis sous une tente fumait et jouait aux cartes. Tous étaient propres, beaucoup étaient rasés de frais. Les petites cases s'alligeaient, presque confortables. Par la porte entrebâillée, on devinait un mobilier sommaire, dû à l'ingéniosité des occupants. Dans une allée latérale, un premier soldat du 141^e de ligne surveillait une corvée de nettoyage. Presque tous les prisonniers appartenaient à l'infanterie.
 Les visiteurs civils passaient, simplement curieux. L'un d'eux, cependant, héla un groupe et lui dit en français : « Vous savez, nous sommes à Paris ». Aucun des soldats n'avait répondu.

Comme j'arrivais à la 2^e compagnie, un sous-officier faisant sans doute fonctions de vagues-mestre, appelait des noms d'hommes. Tous s'étaient réunis autour du sergent. Oh ! ces lettres rares (ils ne peuvent en écrire ni en recevoir plus d'une chaque mois), comme ils semblaient les attendre avec fièvre. Si leur aspect extérieur ne m'avait jusque là révélé aucune misère physique, je dois avouer qu'à cette distribution du courrier dominical, beaucoup laissaient voir une angoisse morale. J'en remarquai un surtout, un chasseur à pied, aux cheveux grisonnants, écoutant l'appel des noms, gicquant le sien ; je vis encore les traits crispés de l'homme, déçu soudain dans son espoir, après le départ du vagues-mestre.
 A ceux qui ont des êtres chers retenus là-bas, au fond de l'Allemagne, et qui demanderaient si les prisonniers français sont mal traités, je répondrais franchement : « Beaucoup moins que je ne l'aurais pensé ». A Lechfeld, l'intendance militaire alloue 60 pfennigs pour la nourriture de chaque homme. Certes, le propriétaire de l'entreprise ne peut fournir pour ce prix-là une alimentation luxueuse, étant donné surtout la hausse des vivres dans l'empire. Cependant, nos prisonniers ne sont guère plus mal nourris que le soldat boche en temps de paix : à midi, ils ont une soupe et un morceau de viande ; le soir, du thé et des légumes ; les jours de fête, du fromage ; le pain est généralement de qualité inférieure.
 D'ailleurs, nos soldats doivent gagner cette pitance par six heures de travail quotidien, soit sur les voies ferrées, soit à des travaux de défrichement. La dureté de ces travaux dépend beaucoup de l'officier boche qui a la direction du camp. Les heures supplémentaires sont payés à raison de 10 pfennigs l'heure.
 Il y a, au camp de Lechfeld, une cantine pour ceux qui possèdent de l'argent. La bière seule et le tabac y sont de bonne qualité et d'un prix abordable, le reste ne vaut rien et est très cher. En un mot, l'ordinaire de nos prisonniers n'est pas copieux, mais ils ont pourtant de quoi manger. Ils sont astreints au travail, mais ce-

lui-ci n'est pas excessif. Voilà pour le côté matériel. Et le moral ? me direz-vous. Il m'est bien difficile de juger, ce qu'au fond d'eux-mêmes pensent ou souffrent ces hommes retenus en exil loin de leurs, ignorant tout de l'état actuel de la guerre, croyant peut-être leur patrie envahie, vaincue. Paris pris, l'ennemi maître de la France. Ils sont soldats et Français, c'est-à-dire deux fois fiers, et devant ces visiteurs, aucun de nos prisonniers n'aurait voulu trahir un désespoir quelconque, une défaillance.

NOUVELLES DIVERSES

Pour un caoutchouc.
 Un de nos amis, en congé de convalescence, se promenait dans Paris. Comme il pleuvait, il portait un caoutchouc sur son costume bleu horizon, sa capote ayant été déchirée à la guerre. Ce détail attira l'attention d'un fringant lieutenant :
 — Pourquoi portez-vous un caoutchouc ?
 — Parce qu'il pleut, mon lieutenant.
 — Pourquoi n'avez-vous pas votre capote alors ?
 — Parce qu'elle a été mise en loques à la guerre, mon lieutenant.
 — Votre dépôt aurait dû vous en fournir une autre.
 — Il ne m'en a pas fourni, mon lieutenant.
 — Alors, votre régiment aurait dû le faire. Savez-vous où il est votre régiment ?
 — Je le sais, mais je ne dois pas le dire.
 Et le soldat fut signalé comme ne portant pas une tenue réglementaire !
L'Algérie pendant la guerre
 Sous ce titre, M. Rodolphe Rey a publié dans la *Revue Hebdomadaire* une intéressante étude dont nous extrayons ce petit tableau du premier départ au début de la guerre :
 « Le premier appareillage surtout fut poignant. A cause de l'incertitude qui régnait encore en Méditerranée, depuis l'agression des croiseurs pirates, le *Geben* et le *Breslau*, l'autorité militaire avait groupé les bateaux pour les faire convoyer par l'escadre. Contre les balustrades du boulevard dominant le port, dans une atmosphère embrasée de siroco, la foule, silencieuse, oppressée, regardait en bas, sur les appointements, défilér les bataillons au rythme sonore de la clique, au miaulement de la nouba. Quand les sept paquebots chargés jusqu'au haut des vergues de leurs grappes humaines, eurent successi-

vement pris la passe et gagné la rade, où la mer s'agitait mate et grise comme du plomb fondu, la flotte se groupa et, cuirassés en tête, les paquebots et les croiseurs qui formaient le convoi, comme les soldats de l'armée, se dirigèrent vers le Nord, vers la bataille. Et dans ses fumées se confon-
 dait avec la fumée d'Algérie, que nous parquions encore par nos affaires, glissant sur les flots apaisés, les débris de la *Marseillaise* chantée en chœur par ces milliers de prisonniers, les débris, de l'autre côté de l'ennemi, de cette patrie, éloignée de nos yeux et si proche de nos âmes, allait-elle nous en prendre pour les garder et nous ramener ?

Lait Condensé Suisse
"LA SEMEUSE"
 BERNARDINI & Co - TROUINE
 Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
 Suprême et Français garantis.
 Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'Essayer, c'est l'Adopter
 Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epicerias.

Pharmacie BLOCH
 11, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
 Pharmacien de 1^e classe
 de l'Université de Montpellier
 Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
 Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
 Téléphone 553

RAYMOND VALENSI
 INGÉNIEUR-ARCHITECTE
 22, rue de Russie - TUNIS
 Immeubles de rentes
 Constructions industrielles et rurales
 Affrètement — Distribution d'eau
 PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Le Roi des Placements
 Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt, — 12, rue d'Alger.

Grande Fabrique de Dattes Alimentaires.
 Boulangerie. G. B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

La Compagnie des Phosphates de Constantine (exploitations du Djebel-Kouif, près Tébéssa) prévient les ouvriers de son ancien personnel, mineurs, métallurgistes, maçons, poseurs, terrassiers, manœuvres, qu'elle est disposée, dans la mesure des places disponibles, à les réoccuper sur ses chantiers et dans ses ateliers, où les travaux viennent de reprendre et se poursuivent avec une activité croissante.
 Adresser toute demande d'embauche à M. le chef d'Exploitation des mines du Djebel-Kouif, près Tébéssa.

VÊTEMENTS
J. BELL
 5, Rue d'Italie, TUNIS



Restaurant des Deux-Mondes
 9, avenue de Carthage — Tunis
 Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT
 les
Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR
 Parfumerie F. Brun & Barbier
 E. Barbier, successeur
 CANNES - GRASSE

Seul Concessionnaire pour toute la Tunisie :
Sion Guez
 69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS
 Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"
 Le gérant : J. Giannitrapani.

Annuaire des "Archives Israélites" (32^e année), par H. Prague. - 1 fr. - Intéressant d'un bout à l'autre.
 S'adresser à l'Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais, Tunis.

BANQUE DE TUNISIE
 Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
 Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
 Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
 Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
 Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations
 Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

DANS LE MONDE ENTIER
 Les Agriculteurs, les Industriels,
 les Marines de guerre et Marchande,
 les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
 graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOIL
 Marque "GARGOYLE"
 Maison A. MODIGLIANI
 Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
 5, Rue Saint-Charles = TUNIS
 Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SYPHILIS
 GUERISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqûre

Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage. La boîte de 40 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat. (Nous n'expédions pas contre remboursement)

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
 Société Anonyme - Capital 75 millions
 SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
 Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
 Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
 Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
 TUNIS - Rue de Russie - TUNIS

Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
 LIVRAISON A DOMICILE

Maison R. WALLUT & Cie
 (R. Wallut & G. Hoffmann, associés)
 TUNIS

Appareils de Battage :
RANSOMES-HORNSBY
 Disponibles dans tous les modèles

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
 Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
 Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 0/0
 Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0
 Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
 Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
 Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Cie DE NAVIGATION MIXTE
 Cie Touache - Paquebots-poste Français
 AGENCE DE TUNIS

(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomadaire)
 Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
 Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.
 Soussse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.
 Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.
 Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.
 Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.

Dépôts réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les îles et retour par les mêmes escales (sauf modification).
 Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
 Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
 USINE A VAPEUR
 Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liquors de premier choix — Vins en gros
 Spécialité d'Amor et de Fernet LICARI
 Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
 Dépôt : rue de Turquie (Port)
 Bureau : 22, rue Es-Sadikia
 Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Li)

RESTAURANT DU JAPON
 G. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
 7, RUE AMILCAR, 7 - TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

L'Aermotor
 Moulin à Vent en acier galvanisé
 Les plus hautes récompenses aux Expositions

Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Cie
 Avenue de Carthage - TUNIS



TUNISIA-PALACE
TUNIS

Hôtel de premier ordre
 LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

150 CHAMBRES & SALONS

Hôtel de premier ordre
 LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER